



**Qualiconsult®**  
IMMOBILIER



## RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BÂTI

Code du Travail – article R4412-97  
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012  
Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013  
Décret n°2015-789 du 29 juin 2015  
Norme NFX 46-020 – août 2017  
Décret n°2017-899 du 9 mai 2017  
Décret n°2019-251 du 27 mars 2019  
Arrêté du 16 juillet 2019

**Rapport N° 849015 établi le 03/05/2021**

**5 RUE JEAN JAURES  
78600 LE MESNIL-LE-ROI**



**Programme de travaux :** Cloisons à démolir: à l'extrémité « gauche » du bâtiment où l'entrée, la cuisine et le bureau seront supprimés pour agrandir la salle de motricité et dans la salle de propreté.

**Donneur d'ordre :**  
**COMMUNE DE MESNIL LE ROI - 1 RUE DU GENERAL LECLERC  
BP 40117 LE MESNIL LE ROI - 78601 MAISONS LAFFITTE CEDEX**  
**Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage :** Aucun accompagnateur

**Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :**  
**ITGA - Espace Performance - Bâtiment K - 35760 SAINT GREGOIRE - Numéro  
d'accréditation COFRAC : 1-5970**

**Opérateur de repérage : Edwige LATOUR**

**QUALICONSULT IMMOBILIER**

Parc Ariane Bâtiment Vénus - 2 rue Hélène Boucher  
78284 GUYANCOURT  
Tél : 01 34 98 38 40  
guyancourt@qualiconsult.fr

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293  
Parc Ariane - Bâtiment Vénus  
2 rue Hélène Boucher

CS 90430 78280 GUYANCOURT - Tel./Fax. : 0130676090

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00809 - APE 7120 B  
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

**CE RAPPORT NE PEUT ETRE UTILISE OU REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE**

Immeuble bâti concerné : 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

## SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS .....	3
II.	CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION : .....	4
III.	OBSERVATIONS : .....	4
IV.	PREAMBULE .....	5
V.	BUT DE LA MISSION.....	5
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES .....	6
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	7
	1. Obligations du donneur d'ordre	7
	2. Phase de repérage	7
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	7
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES.....	8
	1. Liste des locaux visités et non visités	8
	2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante	8
	3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante	8
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE.....	9

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PHOTOS

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

## I. CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS	QUANTITE (U, ml, m <sup>2</sup> )
<b>Dalles de sol grise</b> (Revêtements de sols)	<u>Rdc</u> Bureau	Résultat d'analyse	/	
<b>Colles bitumineuses</b> (Revêtements de sols)	<u>Rdc</u> Bureau	Résultat d'analyse	/	
<b>Ragréage</b> (Revêtements de sols)	<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Salle de motricité	Résultat d'analyse	/	
<b>Colles non bitumineuses</b> (Revêtements de sols)	<u>Rdc</u> Salle de motricité	Résultat d'analyse	/	

**Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.**

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS	QUANTITE (U, ml, m <sup>2</sup> )
<b>Enduits à base de plâtre</b> (Murs et cloisons maçonnés)	<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Salle de motricité	Résultat d'analyse	/	
<b>Peinture</b> (Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres)	<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Salle de motricité	Résultat d'analyse	/	
<b>Enduits à base de plâtre</b> (Plafonds)	<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Cuisine, Salle de motricité, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Résultat d'analyse	/	
<b>Peintures</b> (Plafonds)	<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Cuisine, Salle de motricité, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Résultat d'analyse	/	
<b>Colles de carrelage</b> (Revêtements de sols)	<u>Rdc</u> Entrée, Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Résultat d'analyse	/	
<b>Colles Plinthe</b> (Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres)	<u>Rdc</u> Entrée, Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Résultat d'analyse	/	
<b>Ragréage</b> (Revêtements de sols)	<u>Rdc</u> Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Résultat d'analyse	/	
<b>Enduits à base de ciment</b> (Murs et cloisons maçonnés)	<u>Rdc</u> Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Résultat d'analyse	/	
<b>Peinture décoratives Gouttelettes</b> (Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres)	<u>Rdc</u> Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Résultat d'analyse	/	
<b>Colles non bitumineuses</b> (Revêtements de sols)	<u>Rdc</u> Cuisine	Résultat d'analyse	/	
<b>Colles Faïence</b> (Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres)	<u>Rdc</u> Salle de propreté	Résultat d'analyse	/	

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

## II. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
<b>Plans ou croquis</b>		
Oui		<b>ANNEXE 2</b>
<b>Autres documents relatifs à la construction</b>		
Non		/
<b>Documents relatifs aux travaux projetés</b>		
Non		/
<b>Rapports de repérage antérieurs</b>		
Non		/

## III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Le bâtiment était vide d'occupants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Le bâtiment était vide de meubles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Les équipements et installations étaient en services	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Les équipements et installations étaient alimentés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/
Le vide sanitaire était visitable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
<b>Observations :</b>	La fenêtre du bureau donnant sur la salle de motricité ne comporte pas de joint vitrier.			
Justificatif des écarts à la norme				

### Propriétaire :

Administration COMMUNE DE MESNIL LE ROI - 1 RUE DU GENERAL LECLERC  
BP 40117 LE MESNIL LE ROI - 78601 MAISONS LAFFITTE CEDEX

### Organisme ayant réalisé la mission :

**QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de GUYANCOURT -**

Contrat d'assurance : **MMA IARD - n°127.106.241** valide jusqu'au 31 décembre 2021

Opérateur de repérage : **Edwige LATOUR**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 4818)**

Date de réalisation de la mission : le 16/04/2021

Date de la visite complémentaire :

Date de la visite de reconnaissance : le 16/04/2021

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

## IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis :**

**5 RUE JEAN JAURES  
78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**Date de délivrance du permis de construire : <1997**

**Destination présente et passé du local ou de l'immeuble bâti : Etablissement scolaire ... (Type R),**

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

**Rapports de repérage amiante antérieurs :**

Néant

## V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux

**Description des travaux :**

**Programme de travaux : Cloisons à démolir: à l'extrémité « gauche » du bâtiment où l'entrée, la cuisine et le bureau seront supprimés pour agrandir la salle de motricité et dans la salle de propreté.**

**Programme et périmètre de repérage**

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
<b>Parois verticales intérieures</b>	
Rdc Bureau	Murs et cloisons maçonnés / Enduits à base de plâtre Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Peinture
Rdc Entrée	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Colles Plinthe Murs et cloisons maçonnés / Enduits à base de plâtre Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Peinture
Rdc Cuisine	Murs et cloisons maçonnés / Enduits à base de ciment Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Peinture décoratives Gouttelettes Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Colles Plinthe
Rdc Salle de motricité	Murs et cloisons maçonnés / Enduits à base de plâtre Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Peinture
Rdc Salle de propreté	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Colles Faïence Murs et cloisons maçonnés / Enduits à base de ciment Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Peinture décoratives Gouttelettes Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Colles Plinthe
Rdc Wc	Murs et cloisons maçonnés / Enduits à base de ciment Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Peinture décoratives Gouttelettes Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Colles Plinthe
Rdc Local entretien	Murs et cloisons maçonnés / Enduits à base de ciment Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Peinture décoratives Gouttelettes Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres / Colles Plinthe
<b>Plafonds et faux plafonds</b>	
Rdc Bureau	Plafonds / Enduits à base de plâtre Plafonds / Peintures

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293  
Parc Ariane - Bâtiment Vénus  
2 rue Hélène Boucher

CS 90430 78280 GUYANCOURT - Tel./Fax. : 0130676090

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00809 - APE 7120 B

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Rdc Entrée	Plafonds / Enduits à base de plâtre Plafonds / Peintures
Rdc Cuisine	Plafonds / Enduits à base de plâtre Plafonds / Peintures
Rdc Salle de motricité	Plafonds / Enduits à base de plâtre Plafonds / Peintures
Rdc Salle de propreté	Plafonds / Enduits à base de plâtre Plafonds / Peintures
Rdc Wc	Plafonds / Enduits à base de plâtre Plafonds / Peintures
Rdc Local entretien	Plafonds / Enduits à base de plâtre Plafonds / Peintures
<b>Planchers et planchers techniques</b>	
Rdc Bureau	Revêtements de sols / Dalles de sol grise Revêtements de sols / Colles bitumineuses Revêtements de sols / Ragréage
Rdc Entrée	Revêtements de sols / Colles de carrelage Revêtements de sols / Ragréage
Rdc Cuisine	Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Colles non bitumineuses Revêtements de sols / Colles de carrelage
Rdc Salle de motricité	Revêtements de sols / Colles non bitumineuses Revêtements de sols / Ragréage
Rdc Salle de propreté	Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Colles de carrelage
Rdc Wc	Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Colles de carrelage
Rdc Local entretien	Revêtements de sols / Ragréage Revêtements de sols / Colles de carrelage

**Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage**

## **VI. TEXTES REGLEMENTAIRES**

- Code du travail – article R4412-97
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Décret n°2019-251 du 27 mars 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et à la protection des marins contre le risque d'inhalation de poussières d'amiante
- Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
- Norme NFX 46-020 – Août 2017 : Repérage amiante — Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis — Mission et méthodologie

Immeuble bâti concerné : 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

## VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

### 1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de repérage avant réalisation de travaux, le **donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER le programme détaillé des travaux** les plans du bâtiment ainsi que tout document pouvant faciliter la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante (rapports antérieurs, document concernant la construction, ...).

En cas de repérage avant travaux, le donneur d'ordre doit définir la nature et le périmètre de l'opération. Il ne doit pas imposer la méthode de repérage, celle-ci étant définie par la norme NF X 46-020. Il ne doit pas définir le nombre de prélèvements à analyser. Le nombre d'investigations approfondies, de sondages, de prélèvements et d'analyses à effectuer ne peut pas être déterminé avant l'achèvement de la mission de repérage.

Le donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les moyens d'accès pour le bon déroulement de sa mission et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage. Il désigne un accompagnateur qui doit avoir une connaissance des lieux et qui dispose de tous les instruments d'accès nécessaires.

Le donneur d'ordre informe les occupants et exploitants, de l'intervention qui doit être réalisée dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones. Le donneur d'ordre ou son représentant prend, à la demande de l'opérateur de repérage, les dispositions pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations le requièrent ;

Le donneur d'ordre est tenu :

- de vérifier la cohérence entre le programme de travaux, le périmètre et le programme de repérage proposés ;
- de fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.), et d'en définir les conditions d'utilisation ;
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage ;
- d'informer l'opérateur de repérage en cas de modification du programme de travaux,

**En cas de manquement à ces obligations, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.**

### 2. Phase de repérage

La phase de repérage comporte deux étapes :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage s'enquiert des caractéristiques constructives de l'immeuble ; pour cela, il recherche des zones présentant des similitudes d'ouvrage

Dans un second temps, il :

- recherche et identifie les matériaux ou produits objets du programme de repérage ;
- repère les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante ;
- conclut sur la présence ou l'absence d'amiante.

Tout au long de la mission, les matériaux et produits du programme de repérage sont enregistrés ainsi que leurs caractéristiques (nature, localisation, forme, aspect, etc.).

**Avertissements :**

**Le repérage est réalisé conformément à la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (par exemple les enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.**

Les sondages et investigations approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020. Cependant, Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

### 3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes humides entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META).

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

## VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

### 1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
Rdc	Bureau, Entrée, Cuisine, Salle de motricité, Salle de propreté, Wc, Local entretien	/	/

### 2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation - ZPSO	Composant	Partie de composant	Critère de conclusion
<u>Rdc</u> Bureau	Revêtements de sols	Dalles de sol grise	Résultat d'analyse P1
<u>Rdc</u> Bureau	Revêtements de sols	Colles bitumineuses	Résultat d'analyse P2
<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Salle de motricité	Revêtements de sols	Ragréage	Résultat d'analyse P3
<u>Rdc</u> Salle de motricité	Revêtements de sols	Colles non bitumineuses	Résultat d'analyse P10

La localisation des prélèvements sont à retrouver dans l'ANNEXE 1 - la fiche de cotation et d'indentification

### 3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

Localisation - ZPSO	Composant	Partie de composant	Critère de conclusion
<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Salle de motricité	Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre	Résultat d'analyse P4, Résultat d'analyse P11
<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Salle de motricité	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture	Résultat d'analyse P5, Résultat d'analyse P12
<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Cuisine, Salle de motricité, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Plafonds	Enduits à base de plâtre	Résultat d'analyse P8, Résultat d'analyse P16
<u>Rdc</u> Bureau, Entrée, Cuisine, Salle de motricité, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Plafonds	Peintures	Résultat d'analyse P9, Résultat d'analyse P17
<u>Rdc</u> Entrée, Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Revêtements de sols	Colles de carrelage	Résultat d'analyse P6
<u>Rdc</u> Entrée, Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles Plinthe	Résultat d'analyse P7
<u>Rdc</u> Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Revêtements de sols	Ragréage	Résultat d'analyse P13
<u>Rdc</u> Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de ciment	Résultat d'analyse P14, Résultat d'analyse P20
<u>Rdc</u> Cuisine, Salle de propreté, Wc, Local entretien	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture décoratives Gouttelettes	Résultat d'analyse P15, Résultat d'analyse P21
<u>Rdc</u> Cuisine	Revêtements de sols	Colles non bitumineuses	Résultat d'analyse P18
<u>Rdc</u> Salle de propreté	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles Faïence	Résultat d'analyse P19

La localisation des prélèvements sont à retrouver dans l'ANNEXE 1 - la fiche de cotation et d'indentification



Immeuble bâti concerné : 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

## IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

### 1. Informations générales

#### a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

#### b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

### 2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

### 3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293  
Parc Ariane - Bâtiment Vénus  
2 rue Hélène Boucher  
CS 90430 78280 GUYANCOURT - Tel./Fax : 0130676090

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00809 - APE 7120 B  
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : [www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr).

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

#### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

##### a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

##### b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

##### c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

##### d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

##### e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

## **ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION**

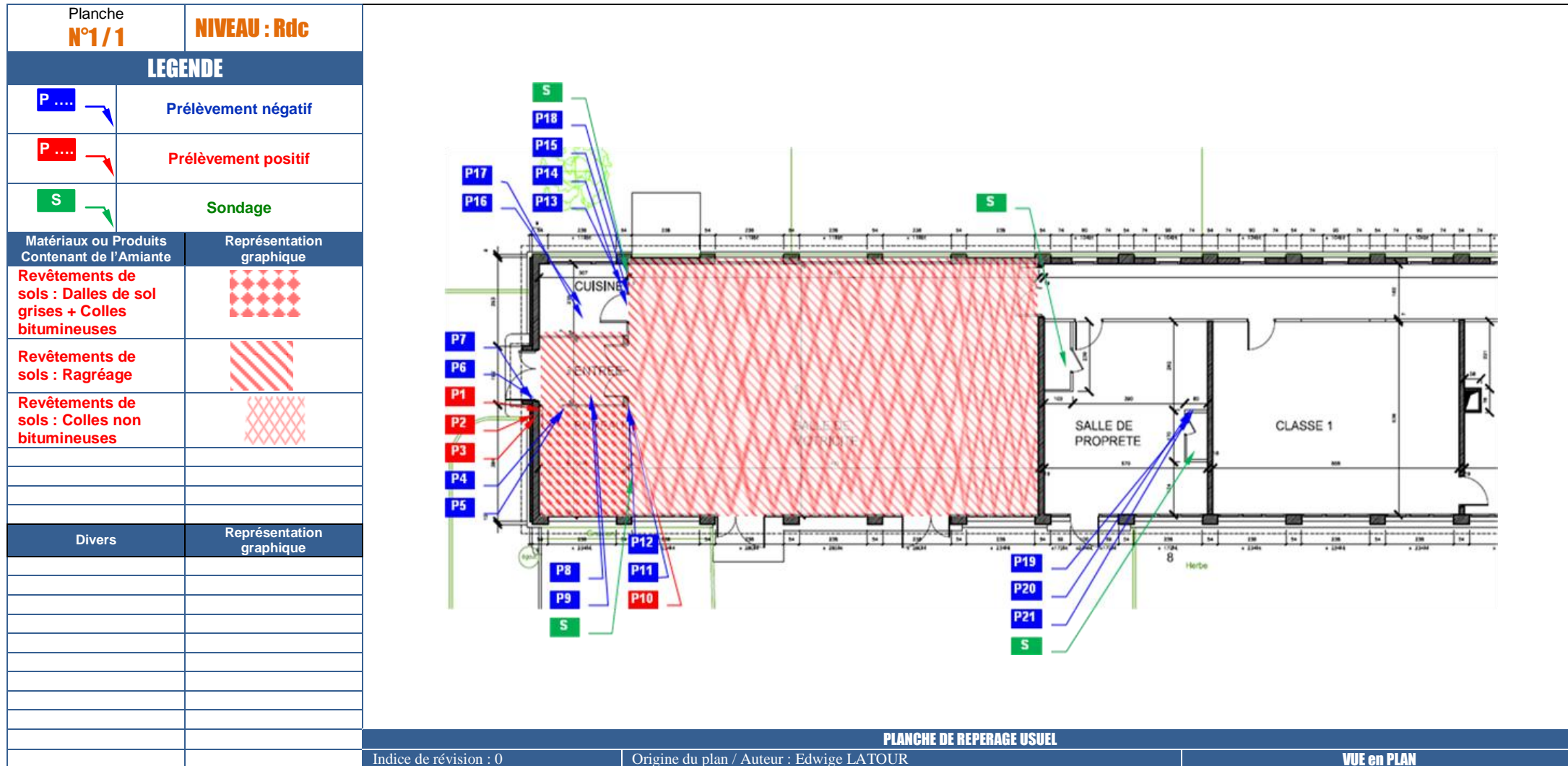
Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

N° échantillon	Date du prélèvement	Composant de la construction	Partie du composant	Localisation du prélèvement	Présence d'amiante	Croquis n°	Photo n°	Avis / Interprétation
<b>P1</b>	<b>16/04/2021</b>	<b>Revêtements de sols</b>	<b>Dalles de sol grise</b>	<b>Bureau</b>	<b>Positif</b>	1	Photo P1	/
<b>P2</b>	<b>16/04/2021</b>	<b>Revêtements de sols</b>	<b>Colles bitumineuses</b>	<b>Bureau</b>	<b>Positif</b>	1	Photo P2	/
<b>P3</b>	<b>16/04/2021</b>	<b>Revêtements de sols</b>	<b>Ragréage</b>	<b>Bureau</b>	<b>Positif</b>	1	Photo P3	/
P4	16/04/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre	Bureau	Négatif	1	Photo P4	/
P5	16/04/2021	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture	Bureau	Négatif	1	Photo P5	/
P6	16/04/2021	Revêtements de sols	Colles de carrelage	Entrée	Négatif	1	Photo P6	/
P7	16/04/2021	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles Plinthe	Entrée	Négatif	1	Photo P7	/
P8	16/04/2021	Plafonds	Enduits à base de plâtre	Entrée	Négatif	1	Photo P8	/
P9	16/04/2021	Plafonds	Peintures	Entrée	Négatif	1	Photo P9	/
<b>P10</b>	<b>16/04/2021</b>	<b>Revêtements de sols</b>	<b>Colles non bitumineuses</b>	<b>Salle de motricité</b>	<b>Positif</b>	1	Photo P10	/
P11	16/04/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre	Salle de motricité	Négatif	1	Photo P11	/
P12	16/04/2021	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture	Salle de motricité	Négatif	1	Photo P12	/
P13	16/04/2021	Revêtements de sols	Ragréage	Cuisine	Négatif	1	Photo P13	/
P14	16/04/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de ciment	Cuisine	Négatif	1	Photo P14	/
P15	16/04/2021	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture décoratives Gouttelettes	Cuisine	Négatif	1	Photo P15	/
P16	16/04/2021	Plafonds	Enduits à base de plâtre	Cuisine	Négatif	1	Photo P16	/
P17	16/04/2021	Plafonds	Peintures	Cuisine	Négatif	1	Photo P17	/
P18	16/04/2021	Revêtements de sols	Colles non bitumineuses	Cuisine	Négatif	1	Photo P18	/
P19	16/04/2021	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles Faïence	Salle de propreté	Négatif	1	Photo P19	/
P20	16/04/2021	Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de ciment	Salle de propreté	Négatif	1	Photo P20	/
P21	16/04/2021	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture décoratives Gouttelettes	Salle de propreté	Négatif	1	Photo P21	/

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

## **ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS**

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**



**PLANCHE DE REPERAGE USUEL**

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Edwige LATOUR

**VUE en PLAN**

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

## ANNEXE 3 - PHOTOS

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P1**

Pièce ou Local	Bureau
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Dalles de sol grise
Présence d'amiante	<b>Oui</b>
Plan N°	<b>1</b>



**PRELEVEMENT : P2**

Pièce ou Local	Bureau
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colles bitumineuses
Présence d'amiante	<b>Oui</b>
Plan N°	<b>1</b>





Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P3**

Pièce ou Local	Bureau
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Ragréage
Présence d'amiante	<b>Oui</b>
Plan N°	<b>1</b>



**PRELEVEMENT : P4**

Pièce ou Local	Bureau
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduits à base de plâtre
Présence d'amiante	<b>Non</b>
Plan N°	<b>1</b>



Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P5**

<b>Pièce ou Local</b>	Bureau
<b>Composant de la construction</b>	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
<b>Partie du composant</b>	Peinture
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>




**PRELEVEMENT : P6**

<b>Pièce ou Local</b>	Entrée
<b>Composant de la construction</b>	Revêtements de sols
<b>Partie du composant</b>	Colles de carrelage
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>




Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P7**

<b>Pièce ou Local</b>	Entrée	
<b>Composant de la construction</b>	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	
<b>Partie du composant</b>	Colles Plinthe	
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>	
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>	

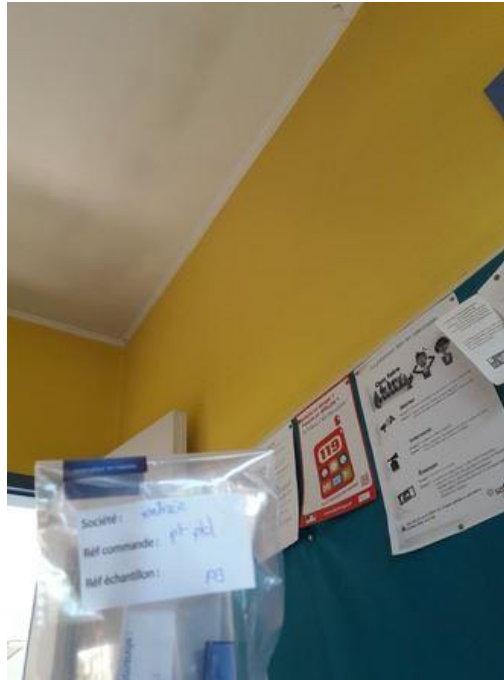
**PRELEVEMENT : P8**

<b>Pièce ou Local</b>	Entrée	
<b>Composant de la construction</b>	Plafonds	
<b>Partie du composant</b>	Enduits à base de plâtre	
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>	
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>	

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P9**

Pièce ou Local	Entrée
Composant de la construction	Plafonds
Partie du composant	Peintures
Présence d'amiante	<b>Non</b>
Plan N°	<b>1</b>



**PRELEVEMENT : P10**

Pièce ou Local	Salle de motricité
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colles non bitumineuses
Présence d'amiante	<b>Oui</b>
Plan N°	<b>1</b>



Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P11**

<b>Pièce ou Local</b>	Salle de motricité
<b>Composant de la construction</b>	Murs et cloisons maçonnés
<b>Partie du composant</b>	Enduits à base de plâtre
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>



**PRELEVEMENT : P12**

<b>Pièce ou Local</b>	Salle de motricité
<b>Composant de la construction</b>	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
<b>Partie du composant</b>	Peinture
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>



Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P13**

Pièce ou Local	Cuisine
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Ragréage
Présence d'amiante	<b>Non</b>
Plan N°	<b>1</b>



**PRELEVEMENT : P14**

Pièce ou Local	Cuisine
Composant de la construction	Murs et cloisons maçonnés
Partie du composant	Enduits à base de ciment
Présence d'amiante	<b>Non</b>
Plan N°	<b>1</b>



Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P15**

<b>Pièce ou Local</b>	Cuisine
<b>Composant de la construction</b>	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
<b>Partie du composant</b>	Peinture décoratives Gouttelettes
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>



**PRELEVEMENT : P16**

<b>Pièce ou Local</b>	Cuisine
<b>Composant de la construction</b>	Plafonds
<b>Partie du composant</b>	Enduits à base de plâtre
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>



Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P17**

Pièce ou Local	Cuisine
Composant de la construction	Plafonds
Partie du composant	Peintures
Présence d'amiante	<b>Non</b>
Plan N°	<b>1</b>



**PRELEVEMENT : P18**

Pièce ou Local	Cuisine
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Colles non bitumineuses
Présence d'amiante	<b>Non</b>
Plan N°	<b>1</b>





Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P19**

<b>Pièce ou Local</b>	Salle de propreté
<b>Composant de la construction</b>	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
<b>Partie du composant</b>	Colles Faience
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>




**PRELEVEMENT : P20**

<b>Pièce ou Local</b>	Salle de propreté
<b>Composant de la construction</b>	Murs et cloisons maçonnés
<b>Partie du composant</b>	Enduits à base de ciment
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>



Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**PRELEVEMENT : P21**

<b>Pièce ou Local</b>	Salle de propreté	
<b>Composant de la construction</b>	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	
<b>Partie du composant</b>	Peinture décoratives Gouttelettes	
<b>Présence d'amiante</b>	<b>Non</b>	
<b>Plan N°</b>	<b>1</b>	

Immeuble bâti concerné : 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

## ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293  
Parc Ariane - Bâtiment Vénus

2 rue Hélène Boucher  
CS 90430 78280 GUYANCOURT - Tel./Fax. : 0130676090

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00809 - APE 7120 B  
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K  
35760 SAINT-GREGOIRE  
Tel : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.23.22.52.27  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970



Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO ITI421-12763 EN DATE DU 30/04/2021**

**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.  
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : QUALCONSULT IMMOBILIER 78 VELZY PLUS - Bât. E 1 Bis rue du Petit Clamart 78941 - VELZY CEDEX	Réf. Commande ITGA : ITI421-12763 Réf. Commande Client : 849015/P1
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 21/04/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :  
ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie  
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :  
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)  
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques  
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.  
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique  
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : ITI42104-31004	
Réf échantillon client : P0001 - Dalles de sol grise - Bureau / Revêtements de sols		Description ITGA : <b>Dalle dure cassante grise / Colle bitumineuse noire / Ragréage gris en faible quantité</b>	
* Dalle dure cassante grise	META (B) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : HHO
* Colle bitumineuse noire + Ragréage gris en faible quantité non séparable	MOLP le 27/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MHE (4)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : ITI42104-31010	
Réf échantillon client : P0002 - Colles bitumineuses - Bureau / Revêtements de sols		Description ITGA : <b>Dalle dure cassante grise / Colle bitumineuse noire / Ragréage gris</b>	
* Dalle dure cassante grise	META (B) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : HHO
* Colle bitumineuse noire + Ragréage gris non séparable	MOLP le 27/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MHE (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 12

Page 1/5

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-12763 EN DATE DU 30/04/2021  
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31011	
Réf échantillon client : P0003 - Ragréage - Bureau / Revêtements de sols		Description ITGA : Dalle dure cassante grise / Colle bitumineuse noire / Ragréage gris	
▸ Dalle dure cassante grise	META (B) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : HHO
▸ Colle bitumineuse noire + Ragréage gris non séparable	MOLP le 27/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MHE (4)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31013	
Réf échantillon client : P0004 - Enduits à base de plâtre - Bureau / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA : Peinture en vrac / Toile fibreuse blanche / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Toile fibreuse blanche non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : LSM (5)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31014	
Réf échantillon client : P0005 - Peinture - Bureau / Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres		Description ITGA : Peinture en vrac / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : LSM (5)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31016	
Réf échantillon client : P0006 - Colles de carrelage - Entrée / Revêtements de sols		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Carrelage / Colle grise / Matériau gris hétérogène	
Peinture en faible quantité	---	Quantité insuffisante pour analyse	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise non séparable + Matériau gris hétérogène	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : LSM (4)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31017	
Réf échantillon client : P0007 - Colles Plâthé - Entrée / Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres		Description ITGA : Peintures multiples / Carrelage / Colle grise / Matériau beige en faible quantité	
▸ Peintures multiples	META (A) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : HHO
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise + Matériau beige en faible quantité non séparable	META (A) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : HHO (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 12

Page 2/5

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293  
Parc Ariane - Bâtiment Vénus  
2 rue Hélène Boucher  
CS 90430 78280 GUYANCOURT - Tel./Fax : 0130676090

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00809 - APE 7120 B  
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-12763 EN DATE DU 30/04/2021**

**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
<b>Réf dossier client :</b> 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI <b>Réf échantillon client :</b> P0008 - Enduits à base de plâtre - Entrée / Plafonds <b>Réf échantillon ITGA :</b> IT142104-31018 <b>Description ITGA :</b> <b>Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac / Carton</b>			
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Carton non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : LSM (3)
<b>Réf dossier client :</b> 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI <b>Réf échantillon client :</b> P0009 - Peintures - Entrée / Plafonds <b>Réf échantillon ITGA :</b> IT142104-31019 <b>Description ITGA :</b> <b>Peinture / Matériau blanc / Carton</b>			
Peinture non séparable + Matériau blanc non séparable + Carton non séparable	META (A) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : HHO (4)
<b>Réf dossier client :</b> 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI <b>Réf échantillon client :</b> P0010 - Colles non bitumineuses - Salle de motricité / Revêtements de sols <b>Réf échantillon ITGA :</b> IT142104-31020 <b>Description ITGA :</b> <b>Colle polymère jaune en vrac / Ragréage gris en vrac / Colle bitumineuse noire</b>			
Colle polymère jaune en vrac non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable + Colle bitumineuse noire	MOLP le 27/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	<b>Présence de fibres d'amiante / Chrysotile</b>	Analyste : MHE (5)
<b>Réf dossier client :</b> 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI <b>Réf échantillon client :</b> P0011 - Enduits à base de plâtre - Salle de motricité / Murs et cloisons maçonnés <b>Réf échantillon ITGA :</b> IT142104-31021 <b>Description ITGA :</b> <b>Peintures multiples en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc</b>			
Peintures multiples en faible quantité en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : ABK (3)
<b>Réf dossier client :</b> 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI <b>Réf échantillon client :</b> P0012 - Peinture - Salle de motricité / Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <b>Réf échantillon ITGA :</b> IT142104-31022 <b>Description ITGA :</b> <b>Peinture / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc en vrac</b>			
Peinture non séparable + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GEB (3)
<b>Réf dossier client :</b> 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI <b>Réf échantillon client :</b> P0013 - Ragréage - Cuisine / Revêtements de sols <b>Réf échantillon ITGA :</b> IT142104-31024 <b>Description ITGA :</b> <b>Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac / Matériau vert en vrac</b>			
Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable + Matériau vert en vrac non séparable	META (A) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AMH (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 12

Page 3/5

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-12763 EN DATE DU 30/04/2021**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31025	
Réf échantillon client : P0014 - Enduits à base de ciment - Cuisine / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA : <b>Peintures multiples en vrac / Enduit gris en vrac</b>	
▸ Peintures multiples en vrac non séparable + Enduit gris en vrac non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MYF (3)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31026	
Réf échantillon client : P0015 - Peinture décoratives Gouttelettes - Cuisine / Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres		Description ITGA : <b>Peinture en vrac / Matériau gris en vrac</b>	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MYF (3)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31027	
Réf échantillon client : P0016 - Enduits à base de plâtre - Cuisine / Plafonds		Description ITGA : <b>Carton / Enduit plâtreux blanc en vrac</b>	
▸ Carton non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 29/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D. (2) Analyste : AMH (3)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31028	
Réf échantillon client : P0017 - Peintures - Cuisine / Plafonds		Description ITGA : <b>Peinture / Carton</b>	
▸ Peinture non séparable + Carton non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABK (4)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31030	
Réf échantillon client : P0018 - Colles non bitumineuses - Cuisine / Revêtements de sols		Description ITGA : <b>Revêtement souple beige / Colle polymère jaune avec poussières / Ragréage gris en faible quantité</b>	
▸ Revêtement souple beige	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABK
▸ Colle polymère jaune avec poussières non séparable + Ragréage gris en faible quantité non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABK (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 12

Page 4/5

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**

**RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1421-12763 EN DATE DU 30/04/2021  
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)**

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31031	
Réf échantillon client : P0019 - Colles Faïence - Salle de propreté / Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres		Description ITGA : <b>Peinture / Carrelage / Colle beige / Matériau gris en faible quantité / Joint cassant blanc</b>	
* Peinture non séparable + Joint cassant blanc	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AQP (4)
Carrelage	---	Non analysé	
* Colle beige	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRC
* Matériau gris en faible quantité	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AQP
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31032	
Réf échantillon client : P0020 - Enduits à base de ciment - Salle de propreté / Murs et cloisons maçonnés		Description ITGA : <b>Peintures multiples en vrac / Enduit beige en vrac</b>	
* Peintures multiples en vrac non séparable + Enduit beige en vrac non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABK (3)
Réf dossier client : 849015 - Amiante avant travaux - 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI		Réf échantillon ITGA : IT142104-31034	
Réf échantillon client : P0021 - Peinture décoratives Gouttelettes - Salle de propreté / Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres		Description ITGA : <b>Peintures multiples en vrac / Matériau beige en vrac</b>	
* Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau beige en vrac non séparable	META (A) le 30/04/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AQP (3)

- (1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
- (4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Delphine HAREL - Analyste**



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 12

Page 5/5



Immeuble bâti concerné : 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

## ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293  
Parc Ariane - Bâtiment Vénus

2 rue Hélène Boucher  
CS 90430 78280 GUYANCOURT - Tel./Fax. : 0130676090

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00809 - APE 7120 B  
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI**



**ASSQCI1**

**ATTESTATION D'ASSURANCE**

**MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD**

Atteste que : **QUALICONSULT IMMOBILIER (490 676 293 RCS Paris)**  
**VELIZY PLUS – Bâtiment E – 1 bis, rue du Petit Clamart 78140 VELIZY VILLACOUBLAY**

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127106241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- Etat de l'installation électrique intérieure,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- Recherche de plomb dans l'eau,
- Recherche de plomb avant et après travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique
- Repérage des matériaux contenant des Fibres Céramiques Réfractaires,
- Mesure d'empoussièrement
- Contrôle visuel amiante
- Analyse mâchefer
- Potabilité de l'eau
- Analyse ponctuelle d'éléments vis-à-vis de l'amiante
- Dossier amiante partie privative (DAPP)
- Analyse ponctuelle plomb
- Chiffrage remise en état après état des lieux de sortie
- Diagnostic installation d'assainissement non collectif
- Diagnostic installation d'assainissement collectif
- Recherche de zinc dans les revêtements anti-corrosion avant travaux

Les sommes assurées :


- RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Paris, le : 01/02/2021

L'assureur

**MMA IARD SA**  
RCS Le Mans 440 048 882  
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon  
72000 LE MANS CEDEX 9



Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
RCS Le Mans 775 652 126  
Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72000 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros  
RCS Le Mans 440 048 882

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
RCS Le Mans 775 652 118

Société anonyme, au capital de 142 622 936 euros  
RCS Le Mans 440 042 174

**QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293**  
Parc Ariane - Bâtiment Vénus  
2 rue Hélène Boucher  
CS 90430 78280 GUYANCOURT - Tel./Fax. : 0130676090

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00809 - APE 7120 B  
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

## ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : 5 RUE JEAN JAURES - 78600 LE MESNIL-LE-ROI



## Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 4818 Version 006

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

### Madame LATOUR Edwige

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 15/11/2019 - Date d'expiration : 14/11/2024
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 15/11/2019 - Date d'expiration : 14/11/2024
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 22/02/2019 - Date d'expiration : 21/02/2024
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 23/11/2017 - Date d'expiration : 22/11/2022
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 23/11/2017 - Date d'expiration : 22/11/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 16/03/2021 - Date d'expiration : 15/03/2028
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 29/03/2019 - Date d'expiration : 28/03/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 12/02/2021.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes  
Diagnosticueur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev16

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293  
Parc Ariane - Bâtiment Vénus  
2 rue Hélène Boucher  
CS 90430 78280 GUYANCOURT - Tel./Fax. : 0130676090

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00809 - APE 7120 B  
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VÉLIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293